

Déclaration Préalable

CSA RPN du 18 février 2026 (CSA du 22 janvier 2026 reconvoqué)

Monsieur le Directeur Général,

Mesdames et messieurs,

Chers collègues,

Nous sommes réunis en ce Comité Social d'Administration, reconvoqué par suite du boycott de nos concurrents syndicaux.

UN1TÉ, comme à l'occasion de la première convocation, est présent. Nous n'avons jamais pratiqué la politique de la « chaise vide ». Nous avons tellement de choses à discuter voire critiquer avec vous, responsables de l'Administration, que nous ne pouvons-nous accorder le luxe de perdre des occasions de face-à-face. Ça n'est par ailleurs pas le mandat que nous confient nos collègues quand ils votent pour nous, lors des élections professionnelles. C'est bien tout le contraire.

Nous sommes donc ici. Présents. Et je vais, c'est mon rôle vous mettre en garde, à nouveau.

Le sujet s'écarte un peu des sujets propres à la Police Nationale mais va pourtant bien heurter encore nos collègues. Il s'agit du projet de redéfinition des Autorisations Spéciales d'Absence des droits familiales. En effet, la volonté de la Fonction Publique d'aligner les droits des 3 pans, Fonction Publique d'État, territoriale et hospitalière, par le bas, évidemment, devrait conduire à une dégradation des droits des fonctionnaires d'État. Par voie de conséquence, les personnels de la Police Nationale en seront victimes.

Après le jour de carence, la perte des 10% de rémunérations en congés maladie, c'est maintenant les ASA accordées à l'occasion d'événements marquants de leur vie que les policiers vont dégradées.

Leurs droits se dégradent aussi vite que leur métier. C'est l'effet « double lame » pour eux.

Vous imaginez bien que ces agressions sur les 2 flancs ne vont pas être supportables très longtemps... **UN1TÉ** en tout cas, le sait, et surtout, ne l'accepte pas. J'ai le devoir de vous mettre en garde.

Notre communauté de travail est atypique. Elle est très exposée. Nous avons le devoir de la protéger. Y compris des décideurs, guidés exclusivement par des considérations budgétaires. Nous devons réfléchir à des dispositifs ou des dispositions qui nous prémunissent et préservent les droits des agents de la Police Nationale.

UN1TÉ observe, pour le moment, les discussions au niveau de la Fonction Publique. Y participe par le biais de sa Fédération Générale des Fonctionnaires FO. Mais dans le cas d'un échec du dialogue social à ce niveau. Nous prendrons le relais pour épargner nos mandants. Nous n'accepterons pas un nouveau recul.

Je vous invite à l'anticiper.

Je ne puis vous rendre la parole sans évoquer le plan investigation. Le budget actuellement à l'examen du conseil constitutionnel « devrait » être proclamé très prochainement. C'est le dernier obstacle à la publication du plan. Nous n'aurons plus de patience une fois le budget connu. Je ne pouvais pas ne pas le rappeler ici.

Merci de votre attention.

Déclaration que nous vous demandons de bien vouloir annexer au PV de cette réunion.

La délégation **UN1TÉ**